

21 - LES COTEAUX ET BASSIN DE FAYENCE



Des villages perchés à la silhouette remarquable
en vis-à-vis au-dessus d'un terroir de terrasses de grande qualité.
Une pression urbaine croissante de nouveaux arrivants.

Communes : Clapiers*, Seillans*, Fayence*, Tourrettes*,
Callian*, Montauroux*, Bargemon*, Mons*. (*partiel)

Intercommunalités : Dracénie

Communes voisines (Alpes-Maritimes) : Saint-Cézaire-
sur-Siagne, Escragnoles.

Données générales

Altitude maximale : 851 m

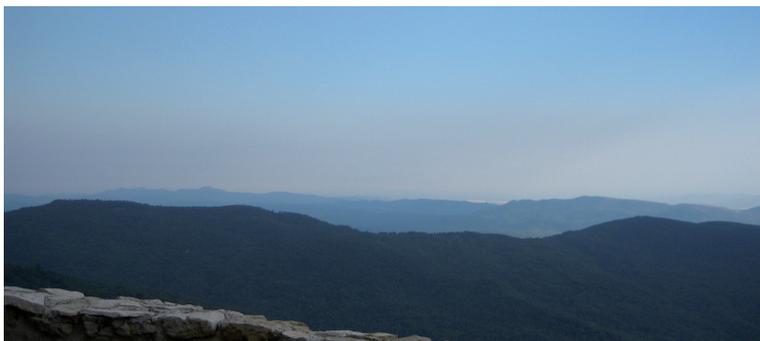
Altitude minimale : 184 m

Population : 17 451 habitants (INSEE99)

Densité moyenne : 117 hab/km²

Surface (environ) : 149,6 km²

PRÉSENTATION



AMBIANCE ET PREMIÈRES IMPRESSIONS

Des villages perchés en sentinelle, en contact visuel réciproque proche, dans un écrin de cultures en terrasses d'oliviers en mer d'argent.

La plaine est marquée d'une trame bocagère ponctuée de la sombre silhouette de cyprès.

Si les rebords des baous leur forment une ligne claire d'arrière-plan, les villages eux-mêmes proposent des belvédères ouverts jusqu'à la Méditerranée.



DESCRIPTION DES PRINCIPALES LIMITES PAYSAGÈRES

Au Nord, le rebord des baous propose une limite claire, nette, visible en arrière-plan depuis la mer.

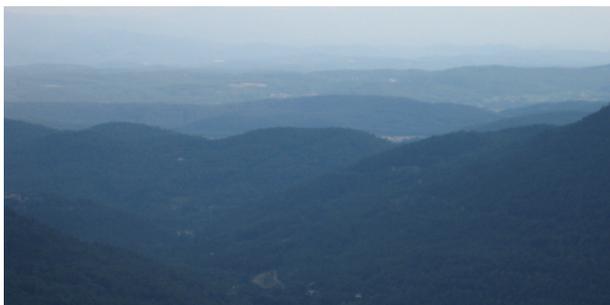
À l'Est, l'entité s'arrête à la limite départementale, le long des gorges de la Siagne jusqu'au socle cultivé de Mons.

Au Sud, la limite suit le bord boisé de la dépression et de la D562 qui le longe.

À l'Ouest, l'entité s'arrête au terroir cultivé de Bargemon et de Claviers.



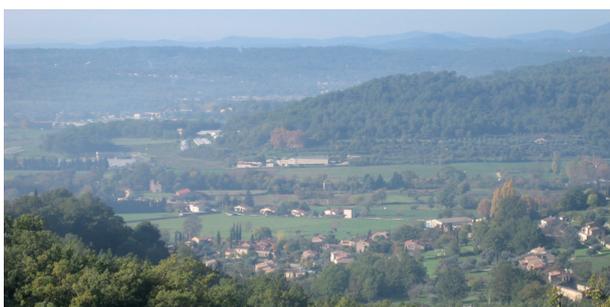
DÉTERMINANTS GÉOGRAPHIQUES



RELIEF

Une dépression tectonique à environ 200 mètres d'altitude court au pied des baous, de Fayence à Montauroux, sous le rebord des Plans.

Les contreforts alpins, à 1000 à 1100 mètres d'altitude, dominent des hauteurs collinaires de 500 à 600 mètres.



HYDROGRAPHIE

De nombreux cours d'eau prennent leur source sous le rebord des Plans : les ruisseaux de la Camandre, du Chautard, de la Camiole sont des affluents du Reyran et alimentent le lac de Saint-Cassien.

Près de Bargemon, de nombreux petits ruisseaux sont, eux, dans le bassin versant de l'Argens.

À l'Est, la Siagnole qui prend sa source sous Mons, alimentait Fréjus par un aqueduc romain, creusé dans le rocher (aqueduc de la Pierre Taillée) et dont il reste de beaux vestiges.



En limite départementale, la Siagne a creusé des gorges profondes et étroites (des falaises de près de 200 mètres).

GÉOLOGIE - GÉOMORPHOLOGIE

Sous la barre des calcaires du Jurassique des Plans, les roches sont de nature plus complexe : couches de dolomies, de calcaires argileux et de marnes.

Des barres rocheuses font apparaître la roche à nue.



ORGANISATION DU TERRITOIRE



ESPACES NATURELS ET BIODIVERSITÉ

Les Gorges de la Siagne en limite de l'unité constituent des milieux écologiques particulièrement riches de ripisylve épaisse (chêne vert, charme, laurier sauce, hêtre, houx, figuier, buis, noisetier, arbre à perruque, etc.).

La faune est également intéressante, les cavités des falaises fournissant de nombreux habitats pour les rapaces, de nombreux chiroptères et des oiseaux d'eau.

AGRICULTURE ET FORÊT

La SAU dans les vallées alluviales et sur les versants en terrasses est en général faible (moins de 10 % de la superficie totale) et elle a tendance à diminuer depuis une vingtaine d'années - sauf dans les communes de Callian et surtout de Mons, où la SAU est très importante (un tiers de la surface communale) et a fortement augmenté en 20 ans. Cependant, dans tous les cas, le nombre d'exploitants diminue ; il a été divisé par 3 dans certaines communes (Bargemon).

La culture traditionnelle de la rose de mai et du jasmin a gardé un rôle symbolique important.

Les cultures fourragères dominent, la majorité étant des superficies toujours en herbe destinées à l'élevage ovin principalement, qui se maintiennent voire augmentent. Les terres labourées occupent une place de second plan mais se maintiennent bien également. En revanche, l'olivier, très présent, et surtout la vigne ont tendance à régresser.

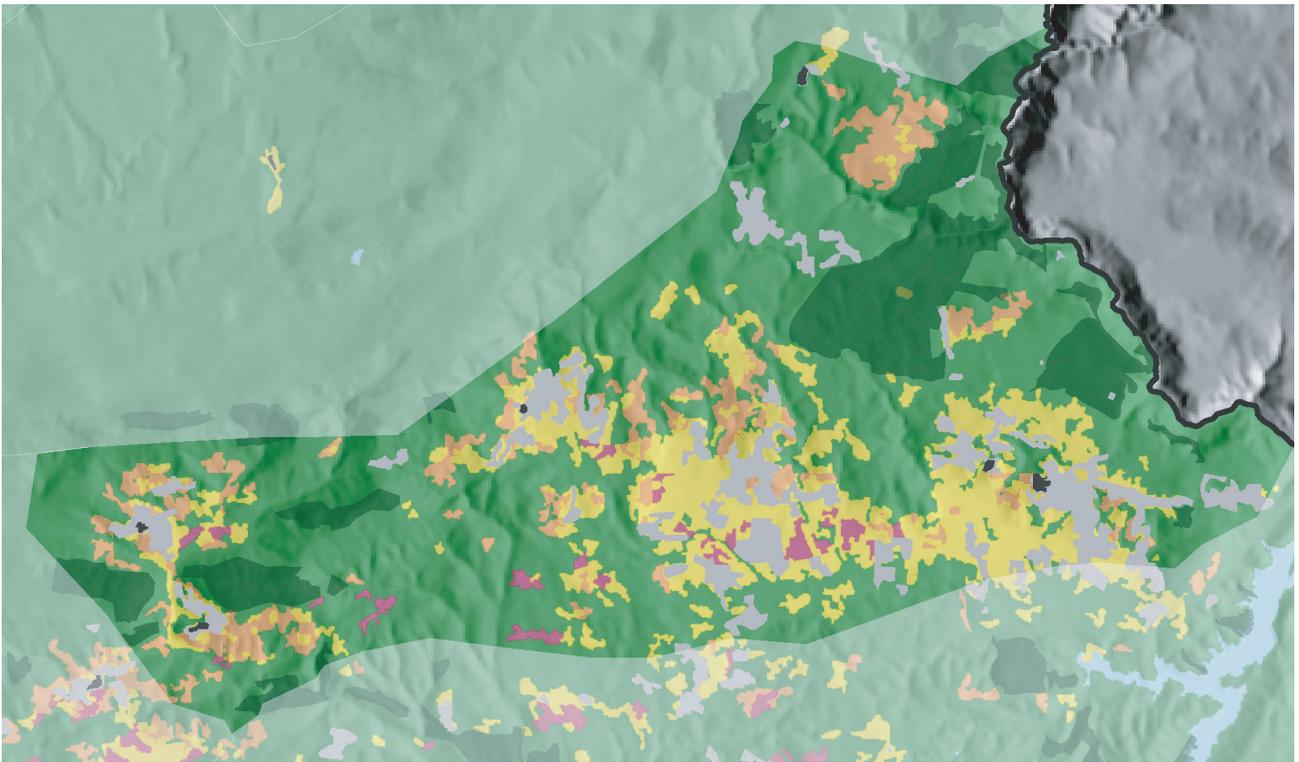


Les forêts, plantées principalement de chênes pubescents et chênes verts, se trouvent au Nord de l'entité ; les peuplements sont aussi mixtes. Les forêts plantées exclusivement de conifères (Pin sylvestre, Pin d'Alep et Pin maritime) sont peu nombreuses et on les rencontre plutôt au Sud de l'entité.

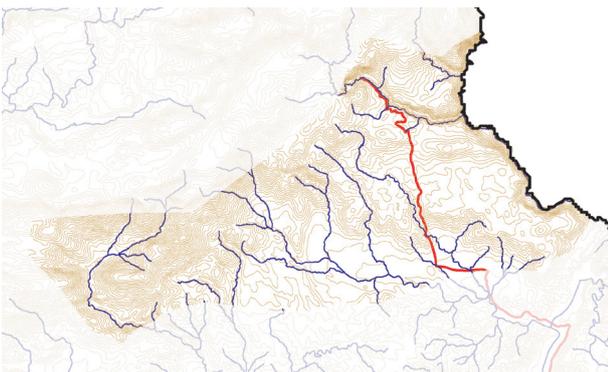
La propriété est en grande majorité privée. On trouve cependant des massifs forestiers publics assez importants entre Mons et Montauroux, mais aussi près de Bargemon (Forêt du Puy).



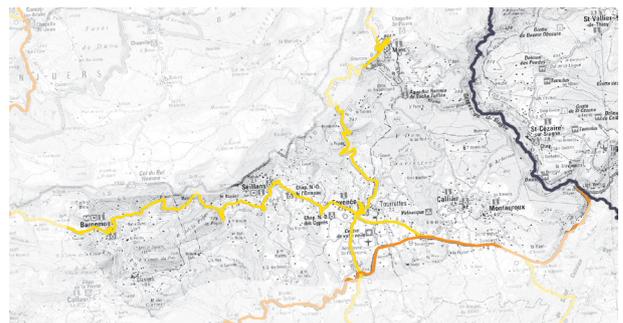
Occupation du sol



Courbes de niveau, réseau hydrographique



Réseau viaire



ORGANISATION DU TERRITOIRE



FORMES CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT ET RÉSEAU VIAIRE

L'habitat se présente sous la forme groupée d'un ensemble médiéval qui a été fortifié et dont les remparts se sont effacés.

Les silhouettes très fortes des villages ancrés sur une crête ou un piton, sont dominées par un château souvent en ruines ou un campanile.

La position perchée, en sentinelle, se justifiait par des raisons de sécurité, de meilleure exposition et la volonté d'épargner les rares terres agricoles.

L'architecture garde un caractère provençal marqué.

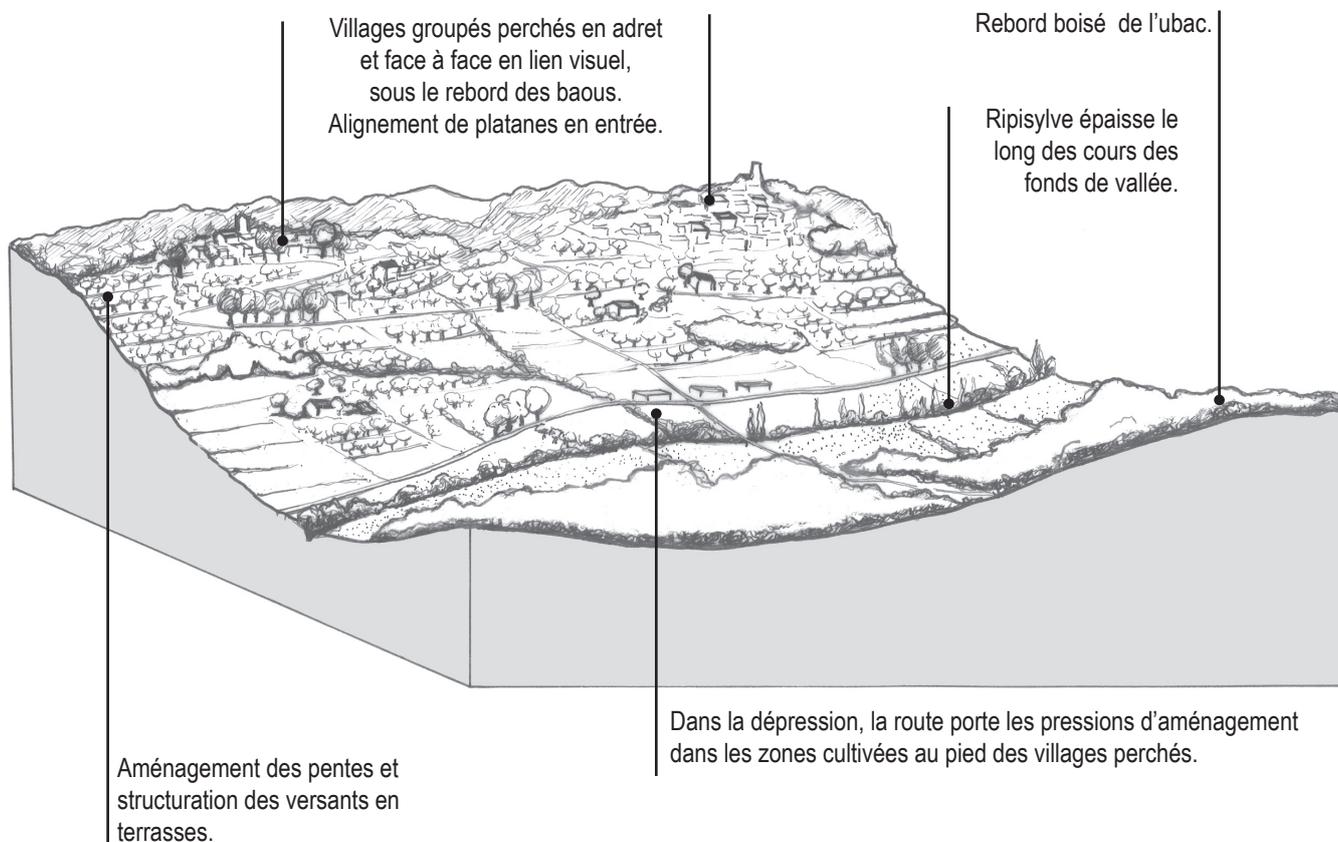


La voie ancienne de Grasse à Draguignan a été reprise par le tracé de la RD562.

La RD563 venue du Nord et de Mons la croise dans un axe Nord / Sud et se prolonge en D4 vers le Saint-Paul et Bagnols.

Sous Tourrettes, cette dernière est croisée par la D19 qui rejoint Bargelmon.



STRUCTURES PAYSAGÈRES**PRINCIPALES STRUCTURES PAYSAGÈRES**

- Importance de l'olivier, des vergers en terrasses de culture, de la pierre sèche des murets de soutènement.
- Présence de marronniers et de cyprès comme arbres monumentaux. En ville, des platanes ombragent les places et les entrées de ville.
- Ligne de mûriers dans la plaine en limite de parcelles.



PROTECTIONS RÉGLEMENTAIRES ET SITES REMARQUABLES



SITES CLASSÉS :

- Blocs de pierre attenant à la Porte Sarrasine (Seillans).

SITES INSCRITS :

- Ensemble formé par le village et ses abords (Mons).
- Ensemble formé par les villages et leurs abords (Fayence et Tourettes).
- Village et ses abords (Callian).
- Village et ses abords (Montauroux)
- Village et ses abords (Seillans).

MONUMENTS HISTORIQUES PROTÉGÉS :

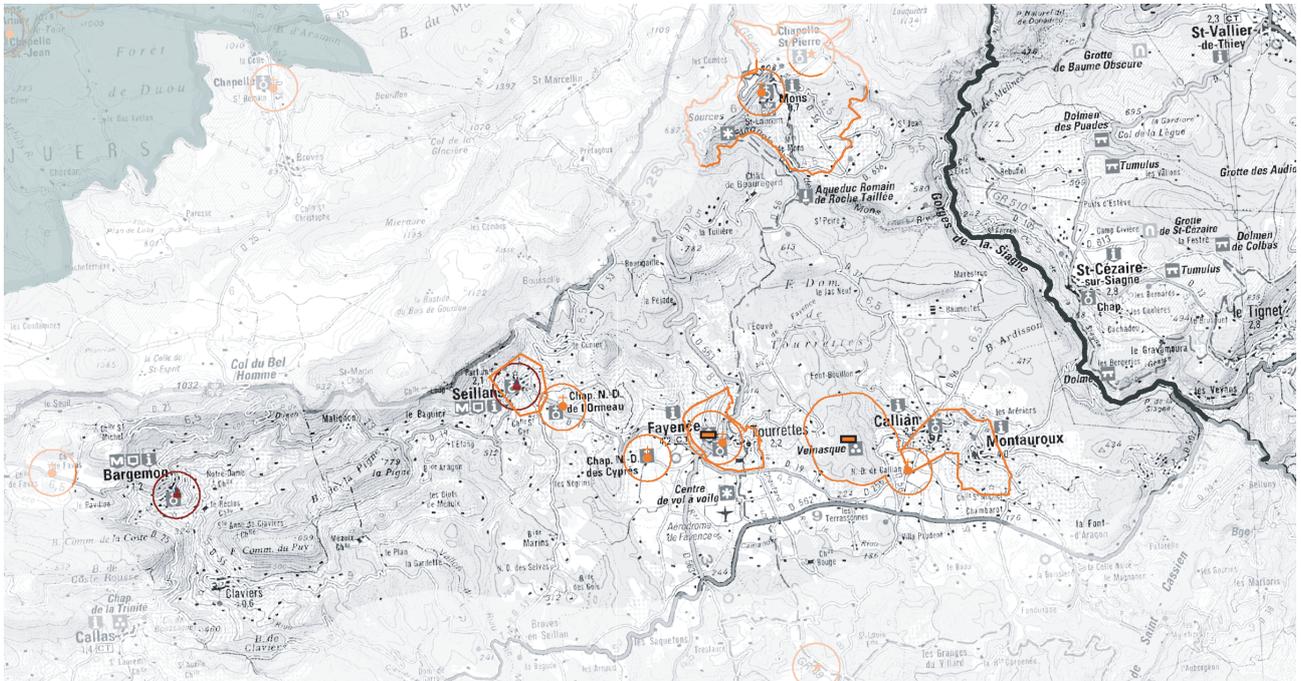
Fontaine du XVIIIe siècle sur la place (Bargemon) ;
Porte dite 'Porte Sarrasine' et parties de la maison y
attenant (Seillans).

AUTRES SITES REMARQUABLES :

- Des points de vue remarquables depuis les villages vers leurs voisins, et jusqu'à la mer, au Sud.
- Les sites de chapelle, celles romanes de Notre-Dame des Cyprès et la chapelle Saint-Anne, la chapelle Notre-Dame de l'Ormeau d'où se dégagent différentes vues panoramiques.



Protections réglementaires



TENDANCES D'ÉVOLUTION ET ENJEUX



> Forte pression démographique et foncière sous l'influence des Alpes Maritimes dans les zones résidentielles près des villages. L'habitat nouveau peut être dessiné de façon groupée, en greffe qui reprend les principes d'urbanisation des villages.

> Dispersion pavillonnaire des constructions dans le couvert boisé et les friches, malgré le risque incendie et un impact visuel fort à distance.



> Adaptation de la structure médiévale des villages aux modes de vie actuels et à la pression touristique qui s'accroît, ce qui oblige par exemple à créer de nouveaux stationnements.

> Déprise agricole marquée dans les secteurs sensibles des socles de villages et des fonds de vallée, sous la pression urbaine (pour des zones d'activités artisanales ou touristiques par exemple).



ENJEUX LOCALISÉS

